











--	--

L'ISTL Sousse vous offre la possibilité d'accès à une licence appliquée co-construite en Transport collectif des voyageurs.

LICENCE CO-CONSTRUITE - L3

« Transport collectif des voyageurs »

En partenariat avec :	Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)	
	SRTB	
	SNTRI	
	STS	
	TRANSTU	
	SNCFT	
	SORETRAK	
	SRTGN	
	Direction Générale du Transport Terrestre - Ministère du Transport	
Plus de chances d'embauche	Un effectif sélectionné : 25	
	Taux d'embauche visé : 100%	

Plus de professionnalisation de votre formation	Stage en entreprise d'un semestre (S6) au cours de la formation
	Durée de la formation : 1 an

Conditions d'accès :	Les étudiants ayant réussi en deuxième année :	licence fondamentale en sciences du transport et de la logistique
		licence appliquée en techniques du transport et de la logistique
		ou toute autre licence jugée compatible

Qu'est-ce qu'une licence co-construite ?

Il s'agit d'une licence conçue et pilotée conjointement par l'université et les professionnels. L'objectif de cette licence est de permettre à ces diplômés d'avoir un profil adapté à un métier.

Une pédagogie adaptée aux exigences du métier visé

Les enseignements sont réalisés par des professionnels et des universitaires. L'année de formation articule enseignements théoriques et pratiques ainsi qu'un stage en milieu professionnel durant le deuxième semestre.

Le stage donne lieu à l'élaboration d'un rapport soutenu oralement devant un jury.

Modalités d'admission	Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante:	12, rue Abdallah Ibn Ezzoubeir B. P. 247 Sousse 4029 – Tunisie
	Elles doivent comporter les pièces suivantes :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une copie de la CIN <input type="checkbox"/> Un CV <input type="checkbox"/> Une copie du baccalauréat <input type="checkbox"/> Une copie certifiée conforme à l'original des relevés de notes de la première et de la deuxième année <input type="checkbox"/> Les attestations de stages <input type="checkbox"/> une enveloppe timbrée recommandée portant l'adresse du candidat. <input type="checkbox"/> Fiche de renseignements